Cynisme ou sottise ?
Ou la nécessité de mobiliser et faire la grève du 1er février !

Il faut faire crever ce qu'il reste de l'Ecole de la République ! La soi-disant nouvelle ministre de l'Education nationale, et déjà en charge de la jeunesse, des sports et des jeux olympiques, n'y pas va par quatre chemins : elle a changé son premier enfant de l'école publique, où il était en petite section de maternelle, pour l'école privée « *pour un paquet d'heures ... non-remplacées* ». Ce qu'a démenti l'institutrice, aujourd'hui à la retraite. Les deux autres enfants ont été directement scolarisés à Stanislas, boîte privée et huppée du 6ème arrondissement de Paris. De quoi s'agit-il ? **Un mensonge de la nouvelle détentrice du ministère de l'Education nationale ou d'une réalité ?**

Le gamin en question est né en 2009 ; il a donc aujourd'hui quatorze ans et en avait beaucoup moins à l'époque … Ses parents souhaitaient, paraît-il, faire passer leur bambin de la petite section de la maternelle à la moyenne en cours d'année, ce que l'équipe pédagogique a refusé… Et hop ! Stanislas ! Est-ce pourtant un « mensonge » de la ministre ? Non, bien sûr, car les « **paquets d'heures non remplacées** » sont, hélas, légion dans l'Education nationale et depuis plus d'une décennie ! De même que les postes mis aux concours diminuent ou ne sont pas pourvus. Et pourquoi donc ? Parce que **les professeurs des écoles, des collèges, des lycées sont très mal payés** !!!

Voilà pourquoi.

Que les grands syndicats, fidèles à leur statut semi-officiel de « syndicats administratifs », **n'aient rien fait depuis des lustres pour inverser la situation, cela est une évidence** ! Déjà, à la fin des années 1990, il y a un quart de siècle, à la suite d'une *bronca* d'une instance fédérale, le co-secrétariat *de la FSU avait fini par accepter d'ajouter une ligne proposée par **AUTREMENT qui, chaque fois qu'il prenait la parole, défendait l'Ecole de la République**. Cette ligne portait sur **la revalorisation salariale des profs qui, dans le monde tel qu'il est, conférerait plus de dignité au métier d'enseignant.** Mais le co-secrétariat fédéral s'empressa d'oublier la ligne ajoutée !

Les postes non-pourvus par les titulaires, remplacés par des contractuels à peine formés, les remplacements assurés par les profs présents, en plus de la charge de travail obligée et contre une dérisoire rémunération, les réformes à répétition qui désorientent autant les profs que les parents et les élèves et qui sont tendues par la recherche de moins d'argent public compensé par des rustines ajoutées par les entreprises privées, vrais chacals dévorant l'Ecole de la République : voilà comment fonctionne ce qu'il reste de l'Ecole de la République !

L'Ecole de la République, mixte et laïque, a été fondée, à la fin du XIXème siècle, pour former les citoyens de demain qui feront vivre la démocratie républicaine. Aujourd'hui, non seulement elle est dégradée par rapport à son objectif initial, mais elle perd de plus en plus son aspect de service public qui promet la liberté, l'égalité, la fraternité à tous les enfants et adolescents vivant sur le territoire national. Elle a perdu son essence fondatrice avec le harcèlement scolaire, son sexisme, son incapacité de plus en plus marquée à intégrer certains des enfants d'immigrés : **les assassinats de Samuel PATY (2020) et de Dominique BERNARD (2023) sont là pour le rappeler !**

Même s'ils ne sont pas consultés par les organisations syndicales « administrativées », les Syndicats e.i.L. Convergence appellent leurs adhérents et sympathisants à **se mobiliser jusqu'à la grève le 1er février 2024 pour :**

1/ protester contre les insinuations de la soi-disant ministre de l'Education nationale qui dénaturent sa mission et en obtenir des excuses publiques,

2/ exiger une vraie politique de service public pour l'Ecole de la République visant à intégrer tous les élèves y compris ceux des « quartiers » et de la ruralité,

3/ revendiquer une juste rémunération des titulaires, retraités et contractuels de l'Education nationale, indexée sur la hausse des prix,
4/ et, au-delà, refondre la grille des indices de la fonction publique,

5/ obtenir des améliorations réelles des conditions de travail des personnels de l'Education nationale permettant d'assimiler tous les élèves, futurs citoyens de la République,

6/ faire en sorte que les écoles, collèges et lycées publics redeviennent des sanctuaires où ne pénètrent plus les discordes de la société,
7/ enjoindre le gouvernement à pratiquer, au-delà des paroles, la LAÏCITE dans l'Ecole de la République parce la LAÏCITE est l'intérêt général que veut promouvoir la Nation.

Capitalismus delendus est.

PS – Le président de la République, lors de sa conférence de presse du 16 janvier 2024, a affirmé que le ministre de l'Education nationale avait présenté ses excuses (à qui ?) pour un choix tout personnel (et privé) de scolarisation de ses enfants … N'empêche que ça l'a fout mal d'être un ministre de la République de l'enseignement privé !

** Monique VUAILLAT et Pierre DUHARCOURT*